

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées  
135 allée de Brienne  
31000 Toulouse  
05 32 97 55 42  
[occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org](mailto:occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
suivez-nous sur    

### COMMUNES D'ALVIGNAC ET DE MIERS

46500 Alvernac 46500 Miers  
[mairie@alvernac.fr](mailto:mairie@alvernac.fr) [mairiemiers@wanadoo.fr](mailto:mairiemiers@wanadoo.fr)

Téléphone : 05 65 33 61 50



SIVU Miers-Alvernac

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

## la halle Eiffel du domaine de la Source Salmière

Miers - Alvernac (46500)



Retrouvez  
tous les projets sur

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Soutenez la restauration de la halle Eiffel d'un domaine thermal !

### ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'eau minérale de la source Salmière, connue dès l'époque romaine, a fait l'objet en 1624 d'une première communication de Fabry, médecin du roi Louis XIII. Depuis, le corps médical a reconnu ses propriétés thérapeutiques. Elle jaillit à la station thermale de Miers-Alvignac.

La construction d'un bâtiment thermal et de la galerie métallique d'inspiration Eiffel, d'une longueur de 25 mètres, ajoutée à l'ouest pour abriter les curistes, date du XIXe siècle. La station reçut des malades pour des cures de boisson jusqu'à sa fermeture en 1979.

### ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Ce bâtiment avec ossature métallique treillis de type Eiffel est composé de 7 portiques avec 2 appentis. L'ensemble est couvert en tôle galvanisée. Le bâtiment Eiffel a été déplacé pour un usage de stockage, pour la station thermale d'abord, puis à un usage agricole à sa fermeture.

Pour remettre la Halle Eiffel à sa place originelle, dans le prolongement du bâtiment thermal, il est nécessaire de la démonter, de réparer toutes les pièces défectueuses et/ou tordues et de renforcer l'ensemble de la structure. La couverture sera restaurée en son état d'origine, en zinc.

La protection de l'espace naturel autour du lac est également essentielle.

Tout cela fait partie d'un projet de restauration et de préservation globale du site.

### ◆ LA VALORISATION

Le projet de valorisation du site poursuit trois objectifs indépendants : préserver le patrimoine bâti, identité du site, la ressource en eau, la quiétude et dimension apaisante ; valoriser l'histoire du lieu, la source et l'eau dans ses différentes dimensions; animer le site à partir de manifestations, expositions, visites commentées.

Ce lieu est fréquenté et animé par des associations sportives et culturelles. Ainsi, c'est un véritable lieu de rencontres où il s'agit de restituer le lieu en accompagnant les publics dans leur découverte du site thermal, par des expositions et visites guidées, avec le jalonnement d'un parcours d'interprétation.

Montant des travaux	92 228 € HT
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	2025

Crédit photos © Commune de Miers



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la halle Eiffel du domaine de la Source Salmière

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/102961](http://www.fondation-patrimoine.org/102961)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**la halle Eiffel du domaine de la Source Salmière**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre